



**PRÉFET
DE MEURTHE-ET-MOSELLE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

**Autorisation d'ouverture des commerces
dimanche 9 juillet 2023**

Nancy, le 07/07/2023

En raison des circonstances exceptionnelles liées aux violences urbaines qui ont eu lieu en Meurthe-et-Moselle, Arnaud COCHET, préfet de Meurthe-et-Moselle, a décidé, par arrêté préfectoral, d'autoriser l'ouverture des commerces du département dimanche 9 juillet 2023.

Cette autorisation d'ouverture est l'une des traductions de l'engagement du Gouvernement d'accompagner les commerçants, artisans et entreprises affectés par les violences urbaines. En outre, et dans la même logique, la période des soldes d'été, qui devait initialement s'achever le 25 juillet 2023, a été prolongée nationalement jusqu'au 1^{er} août 2023.

Contacts presse :

Jean-François TRITZ : 03.83.34.26.09 / 06.13.56.09.28

Sébastien Marc : 03.83.34.26.17 / 06.48.03.45.90

Retrouvez-nous



meurthe-et-moselle.gouv.fr



[@prefet54](https://www.facebook.com/prefet54)



[@prefet54](https://twitter.com/prefet54)



[@prefet54](https://www.instagram.com/prefet54)



Préfet de Meurthe-et-Moselle